

**INFORMER**

# HUPInFOs

Journal interne des Hôpitaux Universitaires  
Paris Ile-de-France Ouest  
Juillet 2016 - N°2

**ÉDITO/ZOOM SUR p. 2**

**DOSSIER**

Ressources humaines p. 3

**GROUPE HOSPITALIER**

Raymond-Poincaré p. 4  
Berck p. 5  
Ambroise-Paré p. 6  
Sainte-Périne p. 7

**ACTUALITÉS p. 8**



Hôpitaux Universitaires  
Paris Ile-de-France Ouest  
RAYMOND POINCARÉ • BERCK  
AMBROISE PARÉ • SAINTE PÉRINE

ASSISTANCE  
PUBLIQUE  HÔPITAUX  
DE PARIS

# Édito

Sylvain Ducroz,  
Directeur du groupe  
hospitalier



Au quotidien, pour chacun d'entre vous, la notion de Groupe Hospitalier reste souvent théorique : le sentiment d'appartenance est naturellement plus fort pour le service ou pour le site dans lequel on a choisi de travailler.

Plusieurs articles de ce numéro d'HUPINFO illustrent pourtant les objectifs et les réalités concrètes de notre fonctionnement en groupe hospitalier.

Le premier de ces objectifs est de garantir une équité de traitement entre les salariés des quatre sites : la réforme de la prime de service et la réorganisation des services de la DRH ont été mises en œuvre, depuis juin, dans ce cadre.

Le second objectif est de renforcer notre projet médical, mutualisant les forces de chaque site : ainsi, au 1er septembre 2016, les services d'anesthésie, d'imagerie et de chirurgie orthopédique des trois sites franciliens seront regroupés sous l'autorité de chefs de service uniques, les Professeurs Fletcher, Carlier et Hardy.

Nous veillerons à ce que ces réformes atteignent leur but.

Bel été à tous.

Sylvain Ducroz  
Directeur du Groupe Hospitalier

# La chirurgie orthopédique bi-sites

**Une gouvernance unique pour la chirurgie orthopédique et traumatologique des Hôpitaux Universitaires Paris Ile-de-France Ouest**

**Domaine d'excellence des Hôpitaux universitaires Paris Ile-de-France Ouest, la chirurgie orthopédique est, en volume, la première activité d'orthopédie traumatologie de l'AP-HP.**

Dans un contexte de concurrence importante sur notre territoire de santé, le positionnement de la chirurgie orthopédique du groupe est renforcé par la constitution d'un service bi-site Ambroise-Paré / Raymond-Poincaré.

Cette gouvernance unique répond à plusieurs objectifs :

- Renforcer les pôles d'excellence des deux sites
- Pérenniser sur Raymond-Poincaré un service de chirurgie orthopédique et traumatologique en synergies avec le pôle handicap-rééducation au sein du « Nouveau Garches ».

Dans un souci d'efficience et de complémentarité les activités seront réparties entre les deux sites :

### • La chirurgie de proximité :

- L'activité de traumatologie aiguë restera sur le site d'Ambroise-Paré dans le cadre du SAU.

- Le développement de la chirurgie ambulatoire sera poursuivi sur le site Ambroise Paré

- Raymond-Poincaré maintiendra une activité de chirurgie prothétique et non prothétique du membre inférieur, incluant une activité ambulatoire centrée sur son bassin de population. Sur ce site, la récupération rapide des patients après chirurgie (RRAC) a permis de diminuer des durées de séjour pour plusieurs prises en charge en chirurgie orthopédique.

### • La chirurgie prothétique de référence :

- La chirurgie ambulatoire et les gestes à durée moyenne de séjour courte seront recentrés sur Ambroise-Paré, de même que les fractures de hanche du sujet âgé (filière ortho-gériatrique). Cette prise en charge bénéficiera de deux projets importants sur ce site : la création d'un hôtel patient et d'une unité péri-opératoire gériatrique (UPOG).
- La chirurgie prothétique de la cheville, activité de référence de Raymond-Poincaré, y sera pérennisée.
- L'activité de prothèse d'épaule restera sur le site d'Ambroise-Paré.

• **L'activité du centre de référence des infections ostéo-articulaires complexes (CROIA)** a vocation à se développer en collaboration avec les services de maladies infectieuses, de microbiologie et d'hygiène hospitalière. Les activités seront organisées en fonction des durées de séjour et des infections prises en charge (Bactéries Multi Résistantes).

• **Dans le cadre du projet médical du « Nouveau Garches »,** le site Raymond Poincaré développera la neuro-orthopédie et la chirurgie plastique des traumatisés médullaires.



# Cartes professionnelles

## De nouvelles cartes professionnelles pour tous les personnels

Tous les agents de l'AP-HP recevront une nouvelle carte professionnelle courant 2016 qui remplace la carte professionnelle actuelle.

La décision du Directeur général, Martin Hirsch, est fondée sur des éléments d'ordre contextuel et réglementaire : les attentats de janvier et de novembre 2015 d'une part, et l'Instruction ministérielle n°122 en date du 1er octobre 2014 relative à la mise en œuvre du Plan Vigipirate (la Posture « Alerte-Attentat » pour la Région Ile-de-France est activée depuis le 7 janvier 2015) d'autre part.

Cette carte sécurisée multi-services (projet de Gestion des Accès et des Identités pour l'AP-HP, dit GAIAP) est une carte à puce nominative, personnalisée par l'AP-HP avec :

- Une photo de l'agent
- Le logo de l'AP-HP
- Le métier exercé par l'agent
- Un dispositif anti-falsification (tampon, hologramme)

À terme, ces cartes professionnelles serviront :

- De badge d'identification
- À payer les repas au restaurant du personnel
- À accéder aux hôpitaux (pas de fouille de sac aux personnels présentant leur carte)
- À s'identifier (authentification unique) et accéder aux différents logiciels informatiques
- À accéder à un annuaire d'entreprise complet et ergonomique
- À accéder aux locaux (activation des accès



aux locaux sécurisés et ou sensibles selon la période d'activité de l'agent)

En cas de perte, une participation de 10 euros sera demandée aux agents pour refaire la carte.

Le déploiement des cartes professionnelles a été réalisé à Ambroise Paré du 12 au 31 mai, à Sainte-Périne du 14 au 28 juin, à Raymond Poincaré du 25 juillet au 29 juillet puis en septembre à Berck.

## LA PRIME DE SERVICE HARMONISÉE SUR LE GH

En juin 2016, la prime de service versée aux agents a été harmonisée sur les quatre sites du GH. Une plaquette a été diffusée à chaque agent, que vous pouvez par ailleurs consulter sur l'intranet à la rubrique « Travailler à ».

## L'OTT

L'AP-HP a engagé une réforme de l'organisation du temps de travail pour :

- Améliorer la prise en charge au service des malades
- Adapter les organisations aux besoins des patients et aux nouveaux modes de prise en charge
- Améliorer la qualité de vie au travail et les conditions de travail des personnels
- Améliorer la performance économique de l'institution

## Elle comporte deux volets :

- 1 - Le retour au réglementaire avec la suppression des congés extra légaux (jours médailles, jour «fête des mères», jours «forfait protocole») dès le 1<sup>er</sup> semestre 2016.
- 2 - La suppression du 7H50 et la généralisation de la grande équipe, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2016.

## Ce qui ne change pas :

### - La durée du temps de travail hebdomadaire

La durée du temps de travail de référence hebdomadaire reste à 35h. Le nombre de jours supplémentaires de repos prévus au titre de la réduction du temps de travail est calculé en proportion du travail effectif accompli annuellement dans le cycle de travail.

Le planning est affiché sur le tableau de service au moins 15 jours à l'avance

### - La pause repas

Elle reste intégrée dans le temps de travail pour tous les personnels présents plus de 6h dans la journée, à hauteur de 30 minutes. Au-delà de 30 minutes, ce temps est considéré comme du temps personnel.

### - Le temps d'habillage et de déshabillage

Il reste inclus dans le temps de travail, dans la limite de 10 minutes par jour.

### - La réglementation relative au nombre de jours de repos

Il est fixé à quatre jours pour deux semaines, deux d'entre eux au moins devant être consécutifs dont un dimanche. L'alternance des dimanches de repos et des dimanches travaillés peut différer sur le cycle sans jamais conduire à travailler plus de deux dimanches consécutifs. La durée de repos ininterrompu entre deux journées de travail ne peut être inférieure à 12 heures. La durée hebdomadaire de travail ne peut excéder 48 heures au cours d'une période de 7 jours.

### - Les heures supplémentaires (HS)

Lorsque les besoins du service l'exigent, les agents peuvent être amenés à effectuer des HS en dépassement des bornes horaires.

Le plafond d'HS est de 15 heures par mois et par agent, ou 18 heures par mois et par agent pour certaines catégories de personnels.

L'impact de la réforme sur la nouvelle organisation du temps de travail sur notre GH s'élève à 12 600 jours.

# La gestion paie du PNM\* est centralisée à Raymond-Poincaré !

**Afin d'améliorer le service rendu aux personnels, la Direction des Ressources Humaines se réorganise.**

**L'ensemble de la gestion paie du personnel non médical des quatre sites du GH est ainsi regroupé en un Centre de Gestion paie carrière sur le site de Raymond-Poincaré au 1<sup>er</sup> étage du bâtiment Brézin.**

Ce centre est ouvert aux agents du lundi au vendredi de 12h30 à 16h30. Une permanence est assurée pour les agents de nuit les mardi et jeudi de 7h à 8h. Sur chaque site, un bureau du personnel continuera d'assurer un accueil de proximité.

#### **Horaires d'ouverture :**

Lundi, mardi, jeudi de 9h à 16h - Mercredi et vendredi de 9h à 12h.

**Pour les agents de nuit :** permanence le mardi de 7h à 9h (toutes les semaines à Ambroise-Paré, une semaine sur deux à Sainte-Périne).

Parallèlement, quatre cellules RH spécialisées sont mises en place. Pour plus de détails, consultez la plaquette « La DRH se réorganise » sur l'intranet de votre hôpital à la rubrique « Travailler à ».



Les cellules Protection sociale et Positions hors GH seront ouvertes les lundi, mardi, jeudi de 9h à 16h et les mercredi et vendredi de 9h à 12h.

La cellule Gestime sera présente à d'Ambroise-Paré les lundi et mercredi, à Sainte-Périne le mardi et à Raymond-Poincaré le jeudi de 9h à 16h.

Pour permettre une meilleure communication, des adresses mail génériques ont été mises en place. Vos demandes pourront ainsi être envoyées par mail aux adresses suivantes :

- [bureauadupersonnel.apr@aphp.fr](mailto:bureauadupersonnel.apr@aphp.fr)
- [bureauadupersonnel.brk@aphp.fr](mailto:bureauadupersonnel.brk@aphp.fr)
- [bureauadupersonnel.rpc@aphp.fr](mailto:bureauadupersonnel.rpc@aphp.fr)
- [bureauadupersonnel.spr@aphp.fr](mailto:bureauadupersonnel.spr@aphp.fr)
- [centredegestionpaie.hupifo@aphp.fr](mailto:centredegestionpaie.hupifo@aphp.fr)
- [cellulegestime.hupifo@aphp.fr](mailto:cellulegestime.hupifo@aphp.fr)
- [celluleprotectionsociale.hupifo@aphp.fr](mailto:celluleprotectionsociale.hupifo@aphp.fr)
- [cellulepositionshorsgh.hupifo@aphp.fr](mailto:cellulepositionshorsgh.hupifo@aphp.fr)

\*PNM Personnel Non Médical

## La rééducation des patients cérébro-lésés, une prise en charge pluridisciplinaire.

Dans le service de Médecine Physique et de Réadaptation (MPR), unité des cérébro-lésés du Pr Philippe Azouvi le projet de soins de rééducation est élaboré par une équipe coordonnée par le médecin de MPR. La dynamique de travail au sein de l'équipe est optimale par son caractère pluridisciplinaire interprofessionnel [1]. Chaque patient bénéficie d'une prise en charge contenant des séances collectives en plus des séances individuelles. Actuellement l'unité propose plusieurs types d'ateliers pour 6 participants maximum, durant une heure, 1 à 2 fois/semaine. Certains ateliers sont pluridisciplinaires (agenda, marche en double tâche, relaxation), d'autres sont animés par les professionnels du métier concerné (danse, écriture, marche, musique, olfaction, préhension, vie quotidienne).

Les séances de rééducation individuelles et collectives suivent les recommandations de la HAS. Elles sont précoces, intensives et réalisées par des spécialistes [2]. Les ateliers moteurs et cognitifs favorisent la récupération fonctionnelle puisqu'ils s'ajoutent à la rééducation individuelle. La répétition de la tâche influe sur la plasticité cérébrale, ce qui permet l'apprentissage. Les ateliers collectifs tendent également à se rapprocher de situations de vie courante et favorisent le transfert des acquis dans les activités quotidiennes.

Le travail individuel avec prise d'initiative est encouragé dans le groupe afin de progresser vers une meilleure autonomie. Les objectifs de travail sont fixés conjointement entre le patient et le rééducateur. Ces ateliers sont un tremplin vers l'auto-rééducation pour les patients les plus autonomes.

Le développement de ces ateliers est encouragé par le pôle. Des études d'efficacité sont en cours.

*Caroline Duvallet, Cadre de santé ; Ségolène Jourdier, infirmière  
Lorena Del Amo Castrillo, kinésithérapeute*

1. Lindsay P, Bayley M, McDonald A, Graham ID, Warner G, Phillips S. Toward a more effective approach to stroke: Canadian Best Practice Recommendations for Stroke Care. CMAJ 2008;178(11):1418-25

2. Haute Autorité de Santé. Accident vasculaire cérébral : méthodes de rééducation de la fonction motrice chez l'adulte. Argumentaire scientifique ; Juin 2012

## INAUGURATION FORTE EN ÉMOTIONS ET RICHE EN COULEURS EN PÉDIATRIE LE 11 AVRIL !



Grâce au généreux soutien de l'entreprise familiale SC JOHNSON, de nouveaux décors ont été réalisés par la Fondation PAINT A SMILE dans le service de Neurologie et réanimation pédiatrique. Ces jolies fresques aux palettes de couleurs chaleureuses mettent en scène des animaux utilisant les objets du quotidien des enfants hospitalisés (fauteuil roulant, casque, PC). Elles animeront nos murs et plafonds avec beaucoup de fantaisie pendant de longues années et permettront à nos jeunes patients de s'évader à chaque passage dans les couloirs.

L'inauguration a été marquée par la remise d'un film au mécène témoignant de l'enthousiasme des enfants, parents et soignants, à l'égard du travail des artistes peintres.

*Martine Salaün, cadre de santé*

# 10 ans de « DHINamisme » dans le circuit du médicament !

Le circuit du médicament est un processus complexe et transversal qui implique de multiples acteurs. En sécurisant les étapes précédant l'administration du médicament, la DHIN\* permet à l'infirmier de se concentrer sur les contrôles ultimes.



La mise en place de la dispensation nominative à l'échelle d'un établissement est un travail pluridisciplinaire. Parmi les acteurs (liste non exhaustive), de gauche à droite : Hubert ROUSSEL, IDE, Dr Philippe TRONCHET, médecin chef de service, Marie LEBAS, préparatrice, Nathalie ISEBAERT, préparatrice, Myriam DREUX, cadre de santé, Olivier MARTEL, préparateur, Dr Christine LARTIZIEN, pharmacien, Pascal DELMOTTE, cadre de santé, Marine DIERYCKX, IDE référente pharmacie, Corine LOOTEN, cadre de santé, Laurence DEWIDEHEM, cadre de santé, Dr Bérangère GRUWEZ, pharmacien chef de service, Dr Jean-Louis ABERRI, médecin.

## La DHIN\* généralisée à tout l'établissement, initiée en 2006

La généralisation de la DHIN\* à l'ensemble de l'établissement était l'élément central du projet de service de la pharmacie initié en 2006 et a impliqué :

- des prérequis organisationnels, humains et matériels ;
- le soutien simultané de la direction, du pôle, de la direction des soins et l'adhésion des équipes soignantes. Madame Vacossin a été le catalyseur de ce projet, en permettant notamment la création d'un poste de préparateur ;
- des phases tests et des réajustements pour déterminer le mode de dispensation qui apporte sécurisation, faisabilité au niveau de l'équipe pharmaceutique en l'absence de logiciel adapté et ergonomie pour le personnel soignant tout en étant efficient.

## Un bilan positif en 2016

Aujourd'hui, la DHIN\* est déployée sur les 200 lits de l'établissement et le constat fait état de nombreux points forts :

- respect des compétences de chacun des acteurs ;
- médicaments tous identifiables par l'infirmier ;
- décloisonnement pharmacie-soins ;
- gain de temps IDE dédié aux médicaments pouvant être réinvesti ;
- harmonisation des pratiques permettant une mobilité sécurisée du personnel soignant ;
- diminution des dotations de médicaments et des coûts ;
- respect des exigences du contrat de bon usage des médicaments et du manuel de certification.

Parmi les 14 actions majeures de sécurisation du circuit du médicament

mises en place sur le site et leur impact sur les conditions de travail, les soignants plébiscitent la DHIN\*.

En conclusion, sur notre site :

- 100 % des prescriptions informatisées ;
- 100 % des prescriptions analysées et validées ;
- 100 % des prescriptions en DHIN\* ;
- 100 % des administrations en traçabilité informatique en temps réel ;
- 100 % des unités équipées d'armoires sécurisées d'ici fin 2016.

Ce bilan qui valorise les compétences spécifiques pharmaceutiques doit s'étendre maintenant au développement de la pharmacie clinique.

Dr Bérangère Gruwez,  
Pharmacien chef de service  
Hôpital Maritime

\*DHIN Dispensation Hebdomadaire Individuelle Nominative

# Dermatologie

**Une collaboration gagnant-gagnant entre Ambroise-Paré et l'hôpital René Huguenin-Institut Curie !**

En parallèle avec la démarche faite en gastro-entérologie/cancérologie digestive, l'équipe d'oncodermatologie d'Ambroise-Paré a mis en place une forte collaboration avec l'hôpital René Huguenin-Institut Curie (HRH-IC).

Des oncodermatologues d'Ambroise-Paré (pour le moment et par semaine, trois 1/2 journées d'un de nos médecins senior, A Gantzer, et pour le Pr Philippe Saïag, chef de service, ½ journée) sont présents à HRH-IC, et HRH-IC met sur place, à disposition de notre équipe, un chirurgien plasticien pour opérer les tumeurs de la peau.

**Cette collaboration entre nos deux établissements permet à HRH-IC de développer son offre de soins :** accès pour ses patients à des consultations de dermatologie, de plus en plus nécessaires à l'heure des nouveaux traitements actuels du cancer, dont les effets indésirables sur la peau sont nombreux ; accès à des compétences

en oncodermatologie ; accès aux nombreux protocoles de recherche clinique oncodermatologiques en cours à Ambroise-Paré et à son plateau technique spécialisé de dermatologie.

**Les bénéfices sont également importants pour notre GH.** L'ouverture sur HRH-IC d'une offre d'oncodermatologie permet de limiter nos listes d'attente opératoires actuellement trop longues en raison de la saturation de nos capacités d'accueil. Elle permet de renforcer notre site comme site d'excellence, certains malades de HRH-IC étant adressés à Ambroise-Paré pour des techniques chirurgicales absentes à HRH-IC (chirurgie 3D) ou pour des bilans ou traitements justifiant un plateau dermatologique plus lourd ou des protocoles absents à HRH-IC. Les patients d'Ambroise-Paré ont désormais la possibilité de participer à des études de phase I ; ils ont accès aux plateformes de séquençage des tumeurs de HRH-IC, ainsi qu'à des



oncologues ou chirurgiens de HRH-IC dans des spécialités frontières de la nôtre (dermatologie tumorale des muqueuses) ou en cancérologie générale/imagerie des tumeurs.

À l'heure où les progrès en cancérologie sont de plus en plus importants, tendant à faire du cancer une maladie chronique traitable et non un arrêt de mort, cette collaboration a vocation à s'étendre. Cela pourrait prendre la forme de la création d'un Centre d'oncodermatologie mixte CLCC-APHP, avec des réunions communes de concertation pluridisciplinaire et des protocoles de recherche partagés, une première à l'AP-HP !

*Pr Philippe Saïag,  
Chef du service de dermatologie*



**UNE ACTION CARITATIVE AU PROFIT DU SERVICE DE PÉDIATRIE ET DE SES USAGERS !**

C'est dans le cadre de la fête internationale de l'enfant du 1er juin 2016 que l'association franco-polonaise de Boulogne-Billancourt « Art-Culture-Tradition-Amis de la Maison Walewska » a mené une action caritative.

La vente de délices polonais, de dessins réalisés par des collégiens boulonnais, de parfums et d'œuvres littéraires, organisée dans le hall de l'hôpital Ambroise Paré, a permis la réalisation d'un des projets du service : une signalétique pour les usagers.

Plusieurs animations ont également rassemblé, dans le service, des enfants hospitalisés, et invités, autour d'une

Zumba très appréciée, de jeux et de lecture de contes.

La journée a été clôturée par un buffet sucré pour remercier les représentants de l'Association en présence de Mme Vétillard, Maire-adjointe de Boulogne, de Mme Jesko, représentant l'ambassade de la République polonaise, du Pr Chevallier, chef du service pédiatrie et de l'encadrement.

Tous les bénéfices de cette belle initiative ont été reversés au service, soit 440 euros, et ont permis d'améliorer le quotidien des patients et visiteurs.

*L'encadrement de Pédiatrie*

# 5<sup>e</sup> journée «Plaies et cicatrisation», une réussite !

**A l'hôpital Sainte-Périne, le 16 février 2016, la 5<sup>e</sup> journée « Plaies et cicatrisation » a mobilisé une centaine de soignants du GH mais aussi d'autres hôpitaux d'Ile-de-France (Saint Antoine, Rothschild, Percy...), confirmant ainsi combien la prise en charge de la plaie est un axe prioritaire et fédérateur.**

Un programme proche de leur quotidien, comme la plaie et la démence, la dermatite associée à l'incontinence, le milieu humide et les pansements absorbants ou encore le chirurgien orthopédiste face au pied diabétique, a répondu aux attentes des professionnels (97,40% de satisfaction).

Le taux de satisfaction globale pour cette 5ème journée a été de 100%, et 98,7% des participants ont déclaré repartir avec des savoirs professionnels nouveaux ou renforcés.

La forte mobilisation des soignants autour de ce thème encourage le Groupe « Plaies et Cicatrisation » à renouveler l'expérience en 2017. Des thèmes se dessinent déjà comme la prise en charge de l'ulcère veineux et artériel, les techniques de pose de bandes de compression veineuse ou le contrôle de la douleur lors de la réfection des pansements.

La date de la 6<sup>e</sup> Journée « Plaies et Cicatrisation » vous sera communiquée fin 2016... Alors à vos agendas !



Un groupe pluridisciplinaire et dynamique : Caroline Baclet Roussel psychologue, Marine Baume ergothérapeute, Emmanuelle Candas gériatre médecin référent « Plaies et cicatrisation », Christel Chabert Taffoureau cadre PUI, Stéphanie Joyeux cadre expert en soins, Marine Le Crane gériatre, Marie Béatrice Leray Lacagne IDE, Annie Pétrogiani IDE « Équipe mobile douleurs », Amandine Surgers diététicienne, Dominique Trocador IDE

Le Groupe « Plaies et Cicatrisation » de l'hôpital Sainte Périne a vu le jour en février 2010. Ce groupe pluridisciplinaire se réunit tous les mois pour améliorer les pratiques liées à l'altération de l'état cutané des patients.

Ce groupe dynamique a élaboré différents outils comme un arbre décisionnel pour le choix des matelas, un guide de poche de prise en charge des plaies ou une fiche de pose de bandes de compression veineuse.

Il a participé à l'Evaluation des Pratiques Professionnelles « Evaluer et améliorer la pratique de la compression veineuse dans un hôpital gériatrique ». Les résultats de ce travail novateur ont été présentés à différents congrès nationaux et internationaux.

## EOL : UNE ÉQUIPE DE CHOC TOUJOURS AUX RDV !



Serge Cazorla,  
Ange Relut,  
Rodrigue Reinette,  
Thierry Grand

L'équipe opérationnelle logistique (EOL) a vu le jour en décembre 2013 suite à la réorganisation de l'équipe des transports internes de Sainte Périne.

L'équipe composée de 4 personnes est conduite par Thierry Grand.

EOL assure du lundi au vendredi entre 7h et 16h30 plusieurs missions :

- L'aménagement des salles de réunion.
- Le transport des patients entre les sites de SPR pour les consultations, visite à domicile, les sorties culturelles.
- Le transport du linge des résidents en USL dans les unités de soins.

- Les déménagements et aménagements de mobilier et participation logistique aux fêtes et événements.
- L'entretien des véhicules.
- La préparation de la salle de garde pour le déjeuner des internes.
- Le transport et la livraison des caisses de la pharmacie dans les unités de soins.
- L'évacuation des vêtements de travail dans les trappes à linge sale.
- Le transport des chariots du magasin hôtelier vers Chardon-Lagache.

Pour toute demande d'intervention, le cadre de l'unité doit remplir et

transmettre le bon d'intervention (disponible sur intranet).

Le travail de l'équipe EOL est unanimement reconnu par l'ensemble des professionnels de l'hôpital. Leur travail a tout particulièrement été apprécié lors des nombreux déménagements dans le cadre du projet TAM (transfert des activités médicales) ou lors de rénovation des unités de soins.

Gwenola Etore-Dahan,  
Responsable Logistique



## La Garchoise, 3<sup>e</sup> édition !

Avec 13 équipes en lisse, 35 bénévoles, 130 participants et près de 200 kms de distance cumulée, l'édition 2016 a battu tous les records ! La course a de nouveau été couronnée d'un grand succès et les retours ont été très positifs. Un grand merci aux bénévoles pour leur implication et l'aide précieuse qu'ils ont apportée tout au long de cet évènement !

## L'unité Molière rénovée

L'hôpital Sainte-Périne a obtenu une subvention d'un million cinq de la Fondation Hôpitaux de Paris-Hôpitaux de France afin de rénover quatre unités de soins de longue durée (les unités Proust, Molière, Beausoleil et Apollinaire) et ainsi améliorer l'accueil et le quotidien des personnes âgées et de leurs proches.

Les travaux ont débuté en mai 2015 par l'unité Proust, se sont poursuivis par l'unité Molière et ont débuté dans l'unité Beausoleil en juin 2016. La dernière unité rénovée, Apollinaire, accueillera les patients à compter de mars 2017.

Les principales rénovations entreprises portent sur :

- la peinture de tous les locaux (chambres, salles de bain, salles à manger, circulation...)

- le changement de tous les sols
- l'installation de faux plafonds phoniques
- l'installation de fenêtres sécurisées mais permettant une plus large ouverture, améliorant grandement l'isolation thermique en hiver (nouvelles fenêtres, volets roulants, installation de commandes accessibles handicapés)
- l'aménagement de la salle à manger
- l'installation de LED pour améliorer l'ambiance lumineuse (se rapproche de la lumière du jour) et installation de veilleuses dans les chambres pour le confort des patients la nuit et la prévention des chutes
- la rénovation de la salle de bains du service plus accessible et plus ergonomique.

Les choix opérés ont traduit l'intention de l'établissement de créer une



ambiance chaleureuse et accueillante, un environnement plus ergonomique facilitant les repères et les déplacements.

Elisabeth Calmon  
Directrice de Sainte-Périne



## LE «DRÔLE DE PRIX» DE L'HÔPITAL RAYMOND-POINCARÉ : UNE JOYEUSE INITIATIVE LITTERAIRE POUR LE BONHEUR DES ENFANTS ET DES SOIGNANTS.

Parce que le rire et le livre sont vitaux à l'hôpital, peut-être un peu plus qu'ailleurs, la médiathèque de l'hôpital Raymond Poincaré a initié en 2011 la première édition du Drôle de prix, une initiative qui s'inscrit dans la politique culturelle menée en direction des enfants hospitalisés et de l'ensemble de la communauté hospitalière. Ce prix récompense un album humoristique créé et publié en France dans l'année.

Présidé par Valérie Cussaguet, éditrice des Fourmis rouges, il est décerné à l'album illustré le plus plébiscité parmi les 10 albums soumis au vote des lecteurs. Pour cette cinquième édition, d'avril à juin, 150 votants, enfants hospitalisés, membres du personnel de pédiatrie et des crèches, parents, enseignants ont pu lire, écouter et regarder ces « drôles d'albums » et voter pour leur livre préféré.

Cette année le Drôle de prix a été décerné à :



***Je suis un lion* d'Antonin Louchard aux éditions du Seuil Jeunesse**

Né en 1954, Antonin Louchard commence une carrière de peintre, avant de s'orienter tardivement vers l'édition. Auteur-illustrateur, directeur de collections il est un des auteurs les plus prolifiques. Certains des titres qu'il a signés font partie des plus grands succès de la littérature jeunesse.

**Le prix sera remis en septembre à la médiathèque de l'hôpital Raymond-Poincaré en présence d'Antonin Louchard et Valérie Cussaguet, présidente du Prix.**  
Nous remercions sincèrement tous les éditeurs pour leur participation sans laquelle ce prix ne pourrait exister.